



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 63749

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui indiquer le nombre de places en centre de détention et maison d'arrêt en France prévu pour le 1er janvier 2010 et ce, pour chaque établissement.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, porte à la connaissance de l'honorable parlementaire que le parc immobilier pénitentiaire comporte actuellement 18 580 places dans les établissements pour peine et 32 496 places en maisons d'arrêt. En outre, et faisant partie d'une des priorités du Gouvernement, il a été initié, par la loi d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) n° 2002-1138 du 9 septembre 2002, un programme de construction de 13 200 nouvelles places qui devrait être achevé pour la fin 2011 avec la livraison de la dernière maison centrale. Cependant, compte tenu de la fermeture d'un certain nombre de places considérées comme inadéquates, induite par l'ouverture des nouvelles structures, il ne sera possible de communiquer la répartition des capacités, établissement par établissement, qu'à l'horizon 2009-2010.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63749

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4186

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2725